

Aliénation 14, 16 rue de l'École et 7, 9, 11 rue de Vignier à la Société DEMETER - Modification de la délibération du 13 décembre 1999

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Dans sa séance du 13 décembre 1999, le Conseil Municipal s'était prononcé sur la vente d'un ensemble immobilier situé 14, 16 rue de l'École et 7, 9, 11 rue de Vignier, à la Société DEMETER.

Le gérant de cette société a constitué une nouvelle société dénommée «SARL Immobilière de la Madeleine» ayant son siège social 9, rue de l'École.

Il convient donc de modifier la délibération du 13 décembre 1999 dans ce sens.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de vendre cet ensemble immobilier à la SARL Immobilière de la Madeleine, dans les mêmes conditions que celles décidées en décembre 1999 et à autoriser M. le Maire à signer les actes à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 11 février 2003.